

Le Mag'

#6 | SEPTEMBRE 2026

DES PORTES DE SOLOGNE

L'INFORMATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**DES PANNEAUX
PÉDAGOGIQUES
SUR NOS CHEMINS**

Institution

Nouvelle mandature,
nouvelle équipe

Environnement

Gestion des richesses
majeures



Portes de Sologne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HALL D'ARTISTES

DU 2 AU 4 OCTOBRE 2026 - DE 10H À 18H

Gymnase Paul Guérin, LA FERTÉ SAINT-AUBIN



RENCONTRE AVEC DES PLASTICIENS LOCAUX DANS UNE AMBIANCE ATELIER

POUR PLUS D'INFOS : WWW.CCPORTESDESOLOGNE.FR

Chères habitantes, Chers habitants,

Un nouveau chapitre vient de s'ouvrir pour les Portes de Sologne.

À la suite des élections municipales et communautaires, j'ai l'honneur d'avoir été élue Présidente de la Communauté de Communes. Cet engagement, je le prends avec une profonde détermination : celle d'agir pour notre territoire et pour celles et ceux qui y vivent. Avec l'ensemble des élus communautaires, nous nous sommes immédiatement mis au travail, animés par une volonté commune : servir notre territoire avec efficacité, proximité et sens de l'intérêt général.

Les premiers mois ont été consacrés à la mise en place des commissions thématiques. Leur organisation pourra naturellement évoluer au regard du projet de mandat que nous sommes en train d'élaborer et sur lequel nous reviendrons afin de répondre au mieux aux enjeux spécifiques de notre territoire.

Car ces enjeux sont nombreux et certains s'imposent à nous avec une nouvelle acuité. La canicule que nous avons récemment connue en est une illustration concrète. Notre massif de Sologne, riche et précieux, est aussi particulièrement exposé aux risques, notamment ceux liés aux incendies. Les événements dramatiques survenus en Gironde nous rappellent combien les conséquences peuvent être lourdes tant pour l'environnement que pour les habitants.

Face à ces risques, nous devons collectivement nous préparer et agir. C'est dans cet esprit qu'une réunion publique sera organisée le 12 octobre prochain. Elle permettra d'informer, de sensibiliser et de partager les bonnes pratiques pour prévenir ces situations et éviter des catastrophes irréversibles pour notre territoire et son écosystème.

Plus largement, le changement climatique n'est plus une hypothèse lointaine : il est une réalité que nous constatons dans notre quotidien. Il doit désormais être pleinement intégré dans nos choix d'aménagement, dans nos politiques de développement et dans chacune de nos décisions.

Ce début de mandat est aussi l'occasion de réaffirmer notre ambition pour les Portes de Sologne : un territoire dynamique, solidaire et attractif, où il fait bon vivre, grandir, vieillir, travailler et entreprendre mais aussi un territoire fier de son identité solognote !

Vous pouvez compter sur mon engagement total et sur celui de toute l'équipe communautaire pour porter cette ambition avec sérieux, écoute et responsabilité.

Katia BAILLY,
Présidente de la Communauté de Communes
des Portes de Sologne



SOMMAIRE

04 > 08 | INSTITUTION

09 | ÉCONOMIE

10 > 11 | URBANISME

12 | HABITAT

13 | MOBILITÉ

14 > 15 | ENVIRONNEMENT

16 > 17 | TOURISME

18 | SERVICES

19 | TRIBUNES

LE MAG' DES PORTES DE SOLOGNE #6

Directrice de la publication : Katia BAILLY - Présidente | Comité de rédaction : Agents de la Communauté de Communes | Conception graphique : Floriane Prognon - Service communication de la Communauté de Communes | Crédits photos : Communauté de Communes et Office de Tourisme des Portes de Sologne, Le Cube, Denux Productions, Florian Gitton, SDIS 45, Freepik | Parution : Septembre 2026 | Impression : Centr'Imprim | Imprimé à 8250 exemplaires | Dépôt légal : ISSN 3040-5777





NOUVELLE MANDATURE, *nouvelle équipe*

Lors des élections municipales de mars dernier, vous avez également choisi vos représentants à l'intercommunalité. Désignés pour un mandat de 6 ans, ces conseillers communautaires ont pour mission de dépasser les frontières de leurs communes pour porter une vision globale et solidaire de notre territoire. Logement, économie, transports, services aux habitants : ensemble, ils choisissent, portent les projets et prennent les décisions qui impactent directement votre quotidien.

Découvrez les visages de ceux qui s'engagent à faire grandir et rayonner notre Communauté de Communes jusqu'en 2032 !



Katia BAILLY
Présidente de la Communauté de Communes
des Portes de Sologne,
Maire de La Ferté Saint-Aubin



Gilles BILLIOT
1er Vice-Président,
Maire de Jouy-le-Potier



Bruno DE BLOIS
2e Vice-Président,
Maire de Sennely



Stéphanie CHARRON
3e Vice-Présidente,
Maire de Marcilly-en-Villette



Olivier GRUGIER
6e Vice-Président,
Maire de Ligny-le-Ribault



Béatrice DE RUYVER
5e Vice-Présidente,
Maire de Ménestreau-en-Villette



Rodolphe NASSIET
4e Vice-Président,
Maire d'Ardon



Cendrine BOTHIER,
Ardon



Nathalie MARCHAND,
La Ferté Saint-Aubin



Stéphanie HARS,
La Ferté Saint-Aubin



Emmanuel FOURNIER,
La Ferté Saint-Aubin



Carole LANDRY,
Marcilly-en-Villette



Fabrice WEBER,
Ménestreau-en-Villette



Nicole BERRUE,
Jouy-le-Potier



Vincent CALVO,
La Ferté Saint-Aubin



Fabien LEON,
La Ferté Saint-Aubin



Marie-Joëlle LOUBET,
La Ferté Saint-Aubin



Maxime ROUSSEL,
Marcilly-en-Villette



Olivier ROBLEDO,
Sennely



Arnaud LE PAIH,
Jouy-le-Potier



Valérie ARCHENAULT,
La Ferté Saint-Aubin



Anna MAZIER,
La Ferté Saint-Aubin



Cris PAJON,
La Ferté Saint-Aubin



Joachim SALVAN,
Marcilly-en-Villette



Stéphane CHOUIN,
La Ferté Saint-Aubin



Jean-Noël MOINE,
La Ferté Saint-Aubin



Jacques CAPITAINE,
La Ferté Saint-Aubin



Angélique JOUIN,
Ligny-le-Ribault



Virginie VALLEE,
Ménestreau-en-Villette

LES COMMISSIONS

Au sein de notre Communauté de Communes, les grands projets se construisent pas à pas, grâce à un travail de l'ombre essentiel. Ce travail, c'est celui des commissions thématiques. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Véritables laboratoires d'idées, les commissions thématiques réunissent les élus de vos communes pour étudier, débattre et préparer les décisions qui engagent notre territoire. C'est ici que s'imaginent le territoire de demain avant d'être débattu en Conseil communautaire.

Qui de mieux pour vous en parler que ceux qui les animent ? Transition écologique, économie, services à la population... Les présidents de chaque commission prennent la parole pour vous présenter leurs missions, leurs priorités et les grands défis qu'ils s'approprient à relever pour vous.

”

Gestion financières et optimisation des ressources

Avec des recettes de plus de 13 millions et des dépenses à plus de 11 millions les finances communautaires sont saines. Néanmoins, la diminution constante des dotations et financement de l'État confronté à l'augmentation de toutes les charges notamment énergétiques nous obligent à la plus grande vigilance. Notre commission sera attentive sur tous les postes de recettes et de dépenses, étudiera les souhaits de chaque commission pour en évaluer la faisabilité et veillera au juste rayonnement de notre Communauté de Communes sur l'ensemble du territoire.

Gilles BILLIOT,

Président de la commission Gestion financières et optimisation des ressources,
Maire de Jouy-le-Potier

Sport, loisirs, patrimoine et soutien à la vie associative

Apparemment composée de domaines distincts voire distants, cette commission est au cœur du rayonnement indispensable à l'identité du territoire des portes de Sologne. Le sport est un loisir mais c'est aussi un besoin vital pour la santé publique ; le promouvoir est notre devoir. Le patrimoine de nos communes appartient tout autant à la France séculaire de nos monuments religieux et historiques qu'à la France rurale des marais et des bois, organismes vivants jusqu'à la fin des temps. Les associations de nos 7 communes sont l'expression même du rayonnement de l'humanité des portes de Sologne. Cette commission existe pour définir leur politique et en assurer le suivi dans l'intérêt de notre territoire et de son peuple.

Bruno DE BLOIS,

Président de la commission Sport, loisirs, patrimoine et soutien à la vie associative,
Maire de Sennely

”



Territoire en mouvement

Cette délégation porte une ambition forte pour un territoire en mouvement, où l'aménagement de l'espace, l'habitat et les mobilités deviennent les leviers d'une transition cohérente et durable. Elle agit pour recomposer les espaces urbains dans une logique de sobriété foncière, améliorer l'habitat et le rendre plus adapté et résilient, structurer des mobilités plus fluides et accompagner l'évolution des usages du territoire. Faire avancer un territoire en mouvement, c'est animer une dynamique collective au plus près des habitants, des communes et des acteurs locaux.

Stéphanie CHARRON,

Présidente de la commission Territoire en mouvement,
Maire de Marcilly-en-Villette

”



”

Élan économique et attractivité touristique

Mon ambition est d'accompagner le développement des Portes de Sologne en valorisant tous les atouts de notre territoire : sa situation stratégique aux portes d'Orléans, la qualité de son cadre de vie et ses entrées de territoire. Je souhaite être un vice-président de proximité, à l'écoute des élus et des acteurs économiques, afin d'accompagner le développement de nos entreprises, renforcer l'attractivité de nos zones d'activités, favoriser l'emploi et valoriser notre territoire, notamment à travers son potentiel touristique.

Rodolphe NASIET,

Président de la commission Élan économique et attractivité touristique,
Maire d'Ardon



Cohésion sociale et dynamiques culturelles

Cette délégation a pour but de faire vivre ce territoire par la solidarité, le partage, avec des actions au quotidien, et la culture pour tous. Nous agissons dès le plus jeune âge via les structures de la petite enfance, les activités périscolaires et le soutien éducatif. Nos aînés bénéficient d'actions sociales dédiées pour préserver leur autonomie et veiller à leur bien-être. La solidarité passe aussi par un accès au service public pour permettre les démarches administratives. La dynamique culturelle permet d'éveiller la créativité et de renforcer les liens.

Béatrice DE RUYVER,

Présidente de la commission Cohésion sociale et dynamiques culturelles,
Maire de Ménestreau-en-Villette

”



”

Nature et transition

La délégation Nature et Transition a pour ambition de préserver l'environnement et d'accompagner le territoire face aux défis climatiques. Elle développe des actions de protection de la biodiversité, de transition énergétique et de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Elle contribue également à l'anticipation des risques majeurs par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde. Cette démarche s'appuie sur une collaboration avec les syndicats de rivière, le syndicat de gestion des déchets, le PETR, ainsi que sur le contrôle et l'accompagnement des installations d'assainissement non collectif, afin de favoriser un territoire plus durable.

Olivier GRUGIER,

Président de la commission Nature et Transition,
Maire de Ligny-le-Ribault



L'INTERCOMMUNALITÉ CONSTRUIT SON PROJET DE TERRITOIRE : *une démarche collective pour préparer l'avenir*

La Communauté de Communes des Portes de Sologne a engagé une démarche ambitieuse pour élaborer son futur projet de territoire, son pacte de gouvernance et son projet financier et fiscal.



Cette réflexion collective permettra de définir une vision partagée du territoire pour les années à venir et de construire une feuille de route adaptée aux besoins des habitants, des communes et des acteurs locaux.

Durant les prochains mois, élus, services, partenaires, associations et acteurs économiques seront associés à travers des entretiens, des ateliers thématiques et des temps de concertation. Cette démarche permettra d'identifier les forces du territoire, les besoins des habitants et les grands défis à relever.

Parmi les sujets qui seront approfondis figurent notamment la mobilité, la jeunesse, le vieillissement de la population, l'environnement, le développement économique, les services à la population et le cadre de vie.

Les premiers échanges ont déjà mis en évidence une ambition partagée : renforcer l'identité des Portes de Sologne, préserver la qualité de vie qui fait sa richesse et construire des réponses collectives aux enjeux de demain.

Tout au long de la démarche, des « journaux de projet » permettront de partager l'avancement des travaux. Le projet de territoire constituera la feuille de route de la Communauté de Communes pour les années à venir.

LES PORTES DE SOLOGNE, EN CHIFFRES

2006

ANNÉE DE CRÉATION
Communauté de
Communes du Canton de
La Ferté Saint-Aubin

2015

CHANGEMENT DE NOM
Communauté de
Communes
des Portes de Sologne

7

COMMUNES

15 609

HABITANTS
(source INSEE 2023)

415

KM² DE SUPERFICIE

LE 109 WORKPLACE

À l'heure de souffler sa deuxième bougie, le 109 poursuit son développement avec la même ambition : accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement.

Pensé comme un lieu de travail, mais aussi de rencontres et d'échanges, le 109 Workplace a accueilli de nombreux professionnels venus y développer leurs activités, télétravailler, organiser des réunions ou encore participer à des ateliers et temps de réseau. Le site propose une offre complète : une pépinière d'entreprises, des bureaux privatifs, des salles de réunion équipées ainsi qu'un espace de coworking.

Vous avez un projet de création ou de développement d'entreprise ?

Rejoignez notre pépinière d'entreprises et bénéficiez d'un bureau à loyer modéré, d'un accompagnement de proximité et d'un bail souple, facilement résiliable pour s'adapter à l'évolution de votre activité.

Vous êtes indépendant ? Besoin d'un espace de travail calme et professionnel, sans les contraintes d'un bail commercial classique ? Optez pour un bureau de passage ou l'espace de coworking du 109, selon vos besoins, pour quelques heures, quelques jours ou plus longtemps.

Vous êtes salarié en télétravail ? Vous travaillez à 100 % en distanciel mais souhaitez rompre l'isolement ? Profitez d'un cadre de travail confortable, équipé et convivial.

Vous êtes une entreprise ? Vous recherchez un espace pour organiser une réunion, une formation, un séminaire ou un atelier ? Le 109 Workplace met à votre disposition des salles de réunion entièrement équipées, adaptées à vos besoins et à la taille de vos équipes.

Le 109, c'est aussi des animations pour développer vos compétences.

Chaque mois, le 109 Workplace propose une à deux animations gratuites, ouvertes à tous : salariés, indépendants, entrepreneurs et porteurs de projet.

Le temps d'une matinée, des formateurs et consultants proposent leurs conseils autour de thématiques concrètes et utiles : développer sa force de vente, améliorer sa communication, mieux gérer son temps, renforcer sa présence sur les réseaux sociaux ou encore comment travailler avec l'IA.

Ces rendez-vous sont également l'occasion d'échanger avec d'autres professionnels du territoire, de partager des expériences et de développer son réseau, dans un cadre convivial.

Plus d'informations sur : www.109-workplace.fr et sur les réseaux sociaux.



Le 109 Workplace des Portes de Sologne
109 Rue du Maréchal Joffre,
45240 La Ferté Saint-Aubin

Quelles démarches pour quels travaux ?

Construire, rénover, aménager... quels travaux nécessitent une autorisation ?

Cette illustration vous permet de repérer en un coup d'œil les démarches à effectuer avant de démarrer votre projet.

Déclaration préalable, permis de construire ou aucune formalité : suivez le bon parcours pour réaliser vos travaux en toute sérénité.

0 Aucune formalité requise **DP** Déclaration Préalable **PC** Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE

- Sans surélévation (même niveau que le terrain + ou - 30 cm) **0**
- Surélévée < ou = 5 m² **0**
- Surélévée < ou = 40 m² **DP**
- Surélévée > 40 m² **PC**

CABANE, ABRIS DE JARDIN

- < 5 m² et hauteur d'1,80m maximum **0**
- Entre 5 et 20 m² **DP**
- > 20 m² **PC**

PISCINE

- Bassin < ou = 10 m² **0**
- Bassin < ou = 100 m² **DP**
- Bassin > 100 m² **PC**
- Bassin avec dôme d'une hauteur d'1,80m **PC**

PORTAIL ET CLÔTURE

PANNEAUX SOLAIRES

TOITURE

AMÉNAGEMENT DES COMBLES

- < 5 m² et hauteur d'1,80 m maximum (sans modifications de l'aspect extérieur) **0**

En zone U

- Surface de plancher de l'habitation < 150 m² pour comble < 40 m² **DP**
- Surface de plancher de l'habitation < 150 m² pour comble > 40 m² **PC**
- Surface de plancher de l'habitation > 150 m² (obligation de faire appel à un architecte) **PC**

RAVALEMENT DE FACADE

FENÊTRE, VELUX

- Surface de plancher existante **DP**
- Aucune surface de plancher **PC**

GARAGE, VÉRANDA, TERASSE COUVERTE ...

En zone U

- < 5 m² et hauteur d'1,80 m maximum **0**
- Entre 5 et 40 m² (uniquement si la surface de plancher de l'habitation est < 150 m²) **DP**

En zone A ou N

- < 5 m² et hauteur d'1,80m maximum **0**
- Entre 5 et 20 m² **DP**
- > 20 m² **PC**

Schéma à titre indicatif. En fonction des secteurs de projets (Zones U, A et N, périmètres des Monuments Historiques), des préconisations spécifiques peuvent s'appliquer. Pour toute question, le service de l'urbanisme de votre mairie est à votre disposition.

Rénovation de l'habitat :

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE !

Lancée en 2024 par la Communauté de Communes des Portes de Sologne, en partenariat avec l'Anah et le Département du Loiret, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) soutient la rénovation énergétique et la résorption des logements dégradés. L'objectif est ambitieux : réhabiliter 72 logements en 3 ans sur le territoire.

Pour qui et pour quels travaux ?

Le dispositif s'adresse aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources) et aux propriétaires bailleurs (sans conditions de ressources mais avec un engagement de conventionnement Anah), pour des logements situés sur l'une des 7 communes des Portes de Sologne.

Les projets éligibles concernent les travaux de rénovation énergétique et les travaux lourds de traitement de l'habitat indigne ou très dégradé. Les propriétaires accompagnés bénéficient d'aides financières et d'un **accompagnement administratif et technique 100 % gratuit** par un conseiller tout au long du projet (visite, diagnostic, plan de financement, montage du dossier).

Comment bénéficier du dispositif ?

Avant toute démarche, contactez l'ADIL - Espace Conseil France Rénov' au **02.38.62.47.07** ou par mail : **adil@adil45-28.org** afin de faire le point sur votre projet et être conseillé sur les aides existantes. Des permanences sur rendez-vous ont lieu chaque mois au 109 Workplace à La Ferté Saint-Aubin.

Le succès d'une rénovation accompagnée de A à Z :

TÉMOIGNAGE DE SOSTHÈNE ET CHRISTELLE, PROPRIÉTAIRES D'UNE MAISON À LA FERTÉ SAINT-AUBIN

« En juin 2024 notre chauffe-eau électrique est tombé en panne. Nous avons pris contact avec l'ADIL afin de nous informer sur les aides financières pour l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique ».

Après un rendez-vous France Rénov', le projet initial est devenu une rénovation globale (isolation, pompe à chaleur, menuiseries, VMC) d'un coût total de 60 000€. Accompagné par l'opérateur Soliha dès novembre 2024, le ménage a obtenu les accords de l'Anah et de l'intercommunalité à l'été 2025, permettant de lancer les travaux en novembre.

« L'accompagnement est excellent, en ce qui concerne en particulier la constitution du dossier d'obtention de l'aide, l'aide à la lecture des devis et la stratégie d'interaction avec les artisans ». Pour ce projet, le reste à charge est d'un peu plus de 15 000 €.

Le logement a bondi d'une étiquette énergétique E à B : « On ne souffre plus du tout de la chaleur ». Bien que tout ne soit pas finalisé, le couple constate déjà une baisse de ses factures et passera l'hiver dans un logement confortable et peu énergivore.



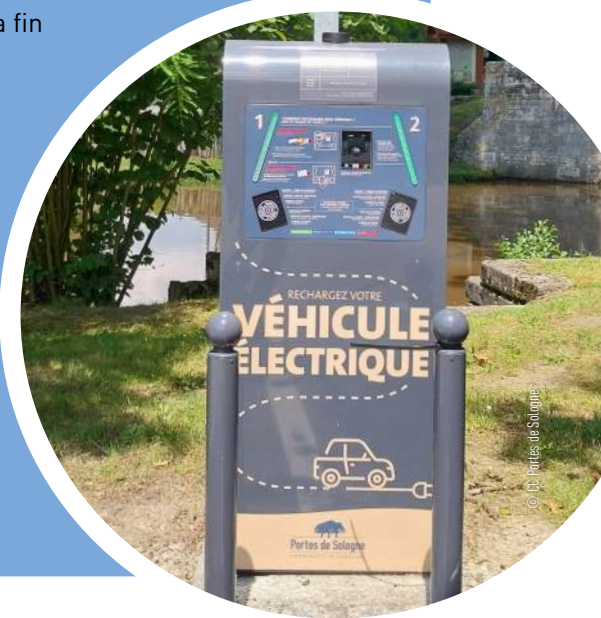
Le réseau de bornes de recharge POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES S'AGRANDIT !

Afin de soutenir la transition écologique et la mobilité durable, la Communauté de Communes des Portes de Sologne a déployé en 2023 un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'objectif principal de ce déploiement est de faciliter l'utilisation des véhicules électriques en milieu rural.

Une nouvelle borne de recharge d'une puissance de 50 kWh a été implantée au 109 Workplace au second trimestre 2026. Le réseau comprend actuellement 10 bornes de recharge et 2 bornes supplémentaires verront le jour avant la fin d'année, la première sur le parking Rue des Jardins (derrière l'Office de Tourisme) à La Ferté Saint-Aubin et la seconde sur le parking du Golf d'Orléans-Limère à Ardon.

En parallèle, dans le cadre du Schéma Départemental d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) co-porté par le Département du Loiret et la Communauté de Communes des Portes de Sologne, 13 bornes supplémentaires seront déployées d'ici deux ans sur le territoire par des opérateurs privés.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://ccportesdesologne.fr/vivre-et-habiter/bornes-de-rechargement-electriques/>



PARTENARIAT AVEC Blablacar daily

Le 27 août 2025, la Communauté de Communes des Portes de Sologne a conclu un partenariat « test » d'une année avec BlaBlaCar Daily afin de soutenir le covoiturage domicile-travail sur son territoire.

Du 27 août 2025 au 1^{er} juillet 2026, ce sont ainsi 1 151 trajets en covoiturage qui ont été réalisés équivalents à 20 407 km parcourus ou encore 4 441 kg de CO2 évités. Outre le coût du partenariat d'un montant de près de 10 000€ TTC, la Communauté de Communes des Portes de Sologne a également participé au financement des trajets en soutenant financièrement conducteurs et passagers (avec notamment un reste à charge de 0.50€ pour les passagers).

Ce dispositif de covoiturage a permis de pouvoir proposer sur le territoire une alternative concrète

à la voiture individuelle, tout en permettant aux utilisateurs de réduire leurs dépenses de transport et l'empreinte carbone de leurs déplacements quotidiens.

Cependant, malgré l'incitation financière mise en place par la collectivité, cette expérimentation n'a pas connu les résultats escomptés. C'est la raison pour laquelle, après une année test, la Communauté de Communes des Portes de Sologne a fait le choix de ne pas renouveler son partenariat avec la société BlaBlaCar Daily.

D'autres actions viendront prendre le relais afin de proposer des alternatives à la voiture individuelle.

LES COUPS DE POUCE *pour l'environnement*

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et afin d'inciter les habitants à préserver l'environnement, la Communauté de Communes des Portes de Sologne a prévu cette année, comme depuis 2023, un budget permettant d'accompagner ses administrés dans l'acquisition :

- D'un récupérateur d'eau
- D'un vélo électrique ou mécanique, neuf ou d'occasion

Pour l'année 2026, un budget de 14 000€ a été alloué à ces deux opérations. Il est toujours temps de bénéficier de l'aide à l'acquisition d'un vélo ou d'un récupérateur d'eau !

Pour plus de renseignements sur ces aides, vous pouvez contacter la Communauté de Communes des Portes de Sologne au **02.38.61.93.80** ou par mail à l'adresse suivante : **environnement@ccportesdesologne.fr**

Une aide pour les écoles

Parce que les bons gestes s'apprennent dès le plus jeune âge, la Communauté de communes a décidé de financer l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les écoles et accueils de loisirs du territoire qui le souhaitent.

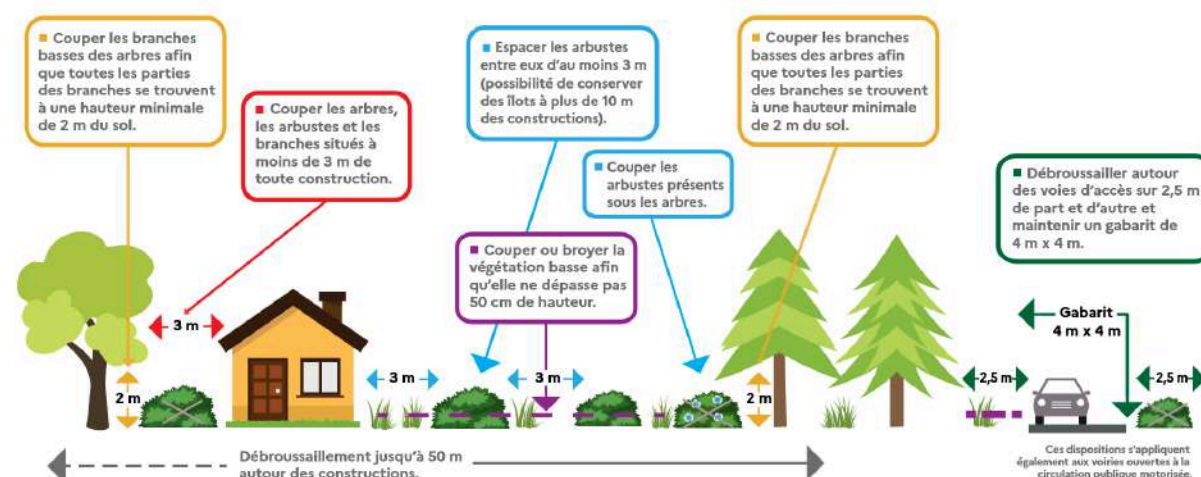
Une action concrète pour sensibiliser les enfants à la préservation de la ressource en eau.



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT : *de nombreux habitants concernés !*

Le massif de Sologne est depuis 2025 classé massif à risque incendie. Ce classement entraîne, pour de nombreux propriétaires, une Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) afin de limiter les risques d'incendie et de propagation d'un feu aux habitations et espaces naturels. Notre Communauté de Communes en fait partie et, ce n'est pas parce que vous n'habitez pas en lisière de forêt que vous n'êtes pas concerné.

Afin de vous présenter cette réglementation et de répondre à toutes vos questions, une réunion publique, à destination des habitants des Portes de Sologne, est organisée le **lundi 12 octobre à 19h à l'Espace Madeleine Sologne à La Ferté Saint-Aubin**, en présence de la Direction départementale des territoires et du Service départemental d'incendie et de secours.



GESTION DES RISQUES MAJEURS :

Se préparer ensemble pour mieux protéger

Face à la multiplication des catastrophes naturelles, à l'augmentation du risque de feux de forêt et aux événements liés aux risques technologiques, il est essentiel d'anticiper pour mieux protéger les habitants. Consciente de ces enjeux, la Communauté de communes des Portes de Sologne s'est dotée en 2025 d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), géré au moyen d'une plateforme numérique. Complémentaire des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) élaborés par chaque commune, le PICS permet de coordonner les moyens humains et matériels à l'échelle intercommunale afin d'apporter une réponse rapide et efficace en cas de crise majeure.

Parce qu'une bonne organisation ne s'improvise pas, des exercices sont régulièrement organisés pour tester les procédures et entraîner les élus et les agents. Le 27 mai dernier, un exercice grandeur nature a ainsi simulé un feu de forêt, mobilisant l'ensemble des acteurs de la gestion de crise : Préfecture, collectivités, services d'incendie et de secours, forces de sécurité...

En parallèle, un comité de suivi, créé dans le cadre du PICS, se réunit régulièrement afin d'identifier les besoins matériels des communes et de renforcer leur capacité d'intervention. L'objectif est de disposer, en cas d'urgence, des équipements



Exercice du 27 mai 2026 organisé par le SDIS du Loiret

indispensables pour gérer et prendre en charge l'accueil des personnes sinistrées : lits de camp, couvertures de survie, mégaphones, trousse de premiers secours, radios, etc.

La gestion des risques majeurs est l'affaire de tous. En se préparant collectivement dès aujourd'hui, la Communauté de Communes des Portes de Sologne et ses communes membres renforcent leur capacité à protéger efficacement les habitants lorsqu'un événement exceptionnel survient.

Découvrez les Portes de Sologne autrement

AVEC L'OFFICE DE TOURISME

Innover, surprendre et valoriser : cette année encore, votre Office de Tourisme déploie une énergie collective pour faire rayonner notre territoire. Que vous soyez habitant de longue date ou visiteur d'un jour, découvrez les coulisses et les nouveautés de la saison 2026 de l'Office de Tourisme.

Suivez le guide !

BALUDIK : LES CHASSES AU TRÉSOR CONNECTÉES

Envie de pimenter la promenade ? Téléchargez gratuitement l'application Baludik et lancez-vous dans nos deux aventures numériques : partez sur les traces des « souvenirs perdus » dans le bourg de La Ferté Saint-Aubin, ou venez sauver « l'énergie magique » de la forêt au Parc de Limère à Ardon.

Découvrez 22 autres parcours interactifs dans tout le Loiret !



DES PARCOURS DE RANDONNÉE PÉDAGOGIQUES

Depuis le 1er juillet, la nature solognote se dévoile de manière ludique. En partenariat avec Sologne Nature Environnement, trois de nos boucles de randonnée existantes ont été enrichies avec des panneaux pédagogiques à La Ferté Saint-Aubin (la canne), Ligny-le-Ribault (le bois des chaises) et Marcilly-en-Villette (les Bretonnières).

Leur point fort ? Moins de 8 km, parfaits pour une sortie en famille, à pied ou à bicyclette, pour tout comprendre sur notre faune et notre flore.

Retrouvez les 17 boucles de randonnées balisées des Portes de Sologne.



L'UNION FAIT LA FORCE

avec la marque Sologne

Des actions concrètes pour nos professionnels

Pour aider nos hébergeurs et professionnels du tourisme à booster leur visibilité (sites internet, Facebook), des ateliers pratiques ont déjà réuni de nombreux acteurs touristiques.

Mieux encore : pour valoriser nos talents locaux, une série de podcasts dédiés a donné la parole à nos acteurs de terrain. Et le 11 juillet dernier, notre réseau d'ambassadeurs s'est retrouvé à la Tuilerie de la Bretèche pour un "Eductour" qui a rencontré un franc succès !

Et si vous deveniez, vous aussi, ambassadeur ?

Hébergeurs, sites touristiques, prestataires de loisirs ou organisateurs d'événements : saviez-vous que cette dynamique collective est un formidable outil pour booster votre activité ? Rejoindre la Marque Sologne, c'est s'unir pour faire rayonner le territoire, ainsi que notre art de vivre et partager une visibilité commune.

Si votre activité est située sur le territoire (et référencée sur notre base de données régionales "Tourinsoft"), n'attendez plus ! Devenez ambassadeur en quelques clics en signant la charte en ligne, ou contactez l'office de tourisme pour en savoir plus au 02.36.99.45.59.

Découvrir et s'inscrire : www.sologne-tourisme.fr

L'Office de Tourisme : une action quotidienne pour notre territoire

Au-delà de ces grands projets collaboratifs, l'Office de Tourisme agit aussi en autonomie et au fil des saisons pour valoriser notre destination. Parrainages locaux, campagnes ciblées sur les réseaux sociaux, regards de photographes professionnels ou supports de proximité comme nos sets de table ou séjours groupes clés en main : nous déployons une énergie constante pour faire rayonner Les Portes de Sologne !



Des nouveautés à la boutique

DE L'OFFICE DE TOURISME

Envie d'afficher votre fierté solognote ou de dénicher le cadeau idéal et local ? La boutique de votre Office de Tourisme vous propose une toute nouvelle gamme de produits exclusifs et personnalisés aux couleurs de notre magnifique territoire pour agrandir sa boutique : planche apéro en bois, parapluie et nouveaux magnets Sologne sont arrivés !

Adresse : Rue des jardins, 45240 La Ferté Saint-Aubin

Les journées du patrimoine

À l'occasion des journées du patrimoine, ne manquez pas nos visites commentées :

- À La Ferté Saint-Aubin le **samedi 19 septembre à 9h45** (en partenariat avec l'association ACSPF)
- À Marcilly-en-Villette le **dimanche 20 septembre à 14h45** (en partenariat avec la commune)

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne au **02.36.99.45.59** (places limitées).



Le Cube, complexe aquatique C'EST LA RENTRÉE !

En septembre, plongez au cœur des activités de votre complexe aquatique Le Cube et profitez d'offres exceptionnelles pour préparer votre rentrée sportive ou bien-être.



UNE SEMAINE DÉCOUVERTE 100% GRATUITE

Du 7 au 13 septembre 2026, venez tester gratuitement tous nos cours ! Que vous soyez adepte de l'intensité ou de la douceur, il y en a pour tous les goûts : AquaGym, Aquafit', AquaBike, SoftBike, Perf', AquaConfiance, Bébé-nageur et Aqua-Maternité.

Sur inscription (selon le programme et les places disponibles).

OFFRE DE RENTRÉE : -20% À VOS ACCÈS

Du 1er au 30 septembre 2026, profitez d'une réduction de 20 % sur les abonnements annuels ainsi que sur les cartes et bracelets 15 entrées de l'espace aquatique et Balnéo (offre valable uniquement sur les tarifs pleins résidents et extérieurs).

Contact : Le Cube, complexe aquatique
10 Avenue Löwendal, 45240 La Ferté Saint-Aubin
Tel : 02.38.25.15.05 / Mail : lecube@ccportesdesologne.fr

Assainissement non-collectif : PENSEZ AU SPANC !

Votre habitation n'est pas raccordée au réseau public ? Vous disposez donc d'une installation individuelle qui doit être entretenue et contrôlée sur les Portes de Sologne ? Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes vous accompagne au quotidien.

- **Contrôle de bon fonctionnement :** Réalisé tous les 8 ans pour prévenir les risques sanitaires et environnementaux.
- **Vente immobilière :** Un diagnostic obligatoire (valable 3 ans) est requis lors de la transaction.
- **Travaux et réhabilitation :** Un suivi complet, de la conception à la conformité du chantier.
- **Entretien :** Grâce au service intercommunal, bénéficiez de tarifs préférentiels négociés

Contact
SPANC : 06.49.45.02.76
Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://ccportesdesologne.fr/vivre-et-habiter/assainissement-non-collectif/>

Petite enfance : UN RELAIS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Vous êtes parents, futurs parents, assistants maternels ou gardes à domicile ? Le Relais Petite Enfance (RPE) de notre intercommunalité est un service public gratuit conçu pour vous soutenir au quotidien.

Le RPE oriente les familles à la recherche d'un mode de garde et les épaula dans leurs démarches administratives. Véritable lieu d'information et de partage, il permet également aux assistants maternels et aux enfants accueillis d'échanger lors de matinées d'éveil, de sorties et d'animations collectives organisées tout au long de l'année.

Contact
RPE La Ferté Saint-Aubin : 02.38.64.64.80
RPE Itinérant : 02.38.61.76.11



EXPRESSIONS POLITIQUES

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

7 COMMUNES MAIS UNE SEULE VISION POUR RELEVER LES DÉFIS DU TERRITOIRE !

À la suite du renouvellement des conseils municipaux, la majorité communautaire s'exprime pour la 1^{ère} fois.

L'intercommunalité n'est pas construite pour uniformiser nos communes mais pour additionner nos forces. Chacune conserve son identité, son histoire et sa proximité avec ses habitants. Mais face aux grandes transformations, l'échelon communautaire est le niveau d'action indispensable pour agir avec efficacité.

Travailler main dans la main à l'échelle des 7 communes permettra d'apporter des réponses concrètes aux défis majeurs de notre territoire : la transition écologique, l'attractivité économique, touristique et l'emploi, la cohésion sociale, le cadre de vie. Aucune commune ne doit rester en marge.

La majorité communautaire porte cette ligne sans ambiguïté : une gestion saine au service d'un projet de territoire fort, non une CCPS comme simple structure de gestion.

Cette conviction guide notre action.

Vos élus de la majorité communautaire
majoriteccps@gmail.com

LES GROUPES D'OPPOSITION

POUR UNE INTERCOMMUNALITÉ AMBITIEUSE !

Ces dernières années, notre Communauté de Communes s'est trop souvent cantonnée à un soutien aux communes, sans vision partagée ni ambition collective. Nous appelons à sortir

de cette logique. Les habitants des Portes de Sologne méritent un vrai projet de territoire ambitieux, porté collectivement, au service de toutes et tous.

Les finances intercommunales sont saines. Ce n'est pas une fin en soi mais une chance : elle donne les moyens d'être ambitieux et d'investir dans la transition écologique, les services publics de proximité, les mobilités douces, le logement, la santé. Chaque année sans investissement structurant et sans nouvelle action sera une année perdue pour répondre aux urgences climatiques et sociales.

En tant qu'élus de gauche, nous voulons une intercommunalité qui ose, qui rassemble et qui prépare l'avenir. Cela suppose de construire un projet de mandat clair et construit avec vous.

Emmanuel FOURNIER,
Marie-Joëlle LOUBET
fournier2026@mailo.com

ENSEMBLE POUR NOTRE TERRITOIRE

Le conseil communautaire est le lieu où se décident les politiques qui façonnent notre quotidien : économie, déchets, mobilités, tourisme. Seul élu de notre groupe à y siéger, je n'y suis pourtant pas seul : mes colistiers me rejoindront dans les commissions de travail et les citoyens qui nous font confiance resteront associés à nos décisions.

Nous y prenons place avec un état d'esprit simple : être utiles. Utiles à La Ferté Saint-Aubin bien sûr, mais aussi à toutes les communes de notre communauté. Car aucune ne réussira seule : c'est ensemble, dans une belle dynamique territoriale, soudée et ambitieuse, que nous ferons vivre nos services publics, notre économie et notre cadre de vie.

J'ai trouvé ici un climat d'écoute et de travail en commun qui honore notre territoire. J'y apporterai ma part avec enthousiasme, des idées et l'envie sincère de construire, au service des habitants de toutes nos communes.

Je reste à votre écoute : bienvenue.
lfsa@gmail.com

Cris PAJON

UNE INTERCOMMUNALITÉ UTILE, SOBRE ET PROCHE

La Communauté de communes doit être un outil au service des communes et des habitants. Alors que les déficits publics se creusent et que nos services publics comme notre protection sociale sont fragilisés, chaque euro doit être utilisé avec exigence. Nous défendons une intercommunalité qui va à l'essentiel, évite les dépenses inutiles et mesure l'efficacité de ses actions.

La mutualisation doit être renforcée lorsqu'elle réduit les coûts, partage les compétences et améliore les services : achats groupés, ingénierie, informatique ou entretien. Mais mutualiser ne doit pas signifier éloigner les décisions ni uniformiser sans discernement.

Nous voulons une communauté de communes transparente, pragmatique et solidaire, attentive aux besoins de chaque commune. Ses moyens doivent être concentrés sur les priorités du territoire et les services utiles aux habitants.

Moins de dispersion, plus d'efficacité : telle est notre vision.

Arnaud LE PAIH

Village ENTREPRISES DU TERRITOIRE



Découvrez les offres d'emplois
et les savoir-faire des entreprises
de votre territoire !

LA FERTÉ SAINT-AUBIN

Espace Madeleine Sologne **GRATUIT - Ouvert à tous**

**Demandeurs d'emploi,
inscrivez-vous !**



Mardi
**6 oct.
2026**
de 9h00 à 12h00

Renseignements :
06 32 02 62 84

Organisé par :



France
Travail



CAP EMPLOI 45

